



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par American Association of University Women, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'accès et la participation aux technologies de l'information et des communication sont essentiels à l'égalité des sexes

L'American Association of University Women appuie la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU. Le thème prioritaire est intitulé : problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural et le thème de l'évaluation : la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et des communications, les incidences de ceux-ci et leur intérêt pour la promotion et l'autonomisation des femmes (conclusions concertées de la quarante-septième session).

Nous réaffirmons notre soutien au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à ses objectifs et cibles de développement durable universels et axés sur les droits de l'homme. Nous appuyons les initiatives et les activités de sensibilisation d'ONU-Femmes visant à réaliser les objectifs de Parité 2030 et son invitation aux organes et aux États membres de l'ONU à « avancer plus vite vers l'égalité des sexes ».

Nous nous félicitons de la volonté de parvenir au développement durable dans ses trois dimensions (économique, sociale et environnementale) et sommes conscients qu'il ne peut être réalisé sans l'égalité des sexes et que tous les États Membres et les entités doivent prendre des mesures décisives et importantes pour mettre fin aux disparités persistantes entre les sexes et parvenir à l'égalité des sexes d'ici à 2030.

Nous continuons de soutenir les réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement en vue d'assurer la promotion de l'égalité des sexes et l'épanouissement des filles et des femmes et défendons l'importance de s'attaquer aux problèmes essentiels qui n'ont pas encore été réglés.

L'American Association of University Women, organisation non partisane à but non lucratif, compte plus de 170 000 membres et soutiens dans le monde entier, ainsi que plus de 1 000 antennes locales et 800 établissements et universités partenaires.

Comme indiqué dans son programme de politique publique 2017-2019, l'Association estime qu'en raison de l'interdépendance mondiale, nous avons besoin de politiques nationales et internationales contre la traite des êtres humains et œuvrant à la promotion de la paix, de la justice, des droits de l'homme, du développement durable et de la sécurité pour tous. Nous plaidons en faveur des droits fondamentaux et civils de tous les immigrants, ainsi que pour un processus de régularisation juste et équitable. Nous sommes favorables au renforcement de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions. Nous préconisons la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing issus de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes et des déclarations ultérieures. Nous confirmons notre participation active à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, ainsi que notre engagement en faveur de la ratification de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Nous appuyons des programmes internationaux de planification familiale compatibles avec la politique de l'Association.

L'Association soutient la participation et l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication, leur influence sur la promotion de la femme et le renforcement de l'autonomisation des femmes et leur utilisation à cette fin. Nous pensons qu'il est possible d'améliorer la condition des femmes et des filles grâce à nos programmes qui ont fait leurs preuves et nous continuerons de lutter pour

l'amélioration de l'égalité des sexes dans le cadre des technologies de l'information et des communications. L'accès au matériel et l'acquisition de compétences qui deviennent rapidement les plus demandés dans le monde sont extrêmement importants, mais les filles et les femmes sont laissées pour compte. Les stéréotypes, les présupposés sexistes et le climat hostile dans les facultés et sur les lieux de travail continuent d'entraver la participation des femmes et le progrès de l'égalité des sexes.

La participation et l'accès aux technologies de l'information et des communications sont des éléments essentiels au développement durable et à l'élimination de la pauvreté. De nouvelles données de l'Union internationale des télécommunications montrent que seulement 41 % des femmes ont accès aux technologies de l'information et des communications dans le monde entier et que les jeunes sont à l'avant-garde de la société d'information d'aujourd'hui : 830 millions de jeunes (soit plus de 80 % des jeunes de 104 pays) sont en ligne. Dans le cadre de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses cibles, l'Association est consciente que le fossé numérique entre hommes et femmes concernant l'accès aux technologies de l'information et des communications exacerbe les inégalités existantes et a des effets durables sur les filles et les femmes.

Comme l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a déclaré lors de la réunion de haut niveau du Sommet mondial de 2014 sur la société de l'information tenue à Genève, les technologies de l'information et des communications sont depuis longtemps considérées comme des moyens essentiels de combler le fossé numérique et de réaliser les trois piliers du développement durable que sont la croissance économique, l'équilibre environnemental et l'inclusion sociale.

Grâce à ses programmes de recherche, d'éducation et de sensibilisation, l'Association offre des stratégies spécifiques et des mesures qui ont porté leurs fruits, améliorant la représentation des femmes dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information, et s'efforce de mettre l'accent sur les données et les solutions aux enjeux fondamentaux touchant les femmes et les filles.

Notre rapport de 2015, « Solving the Equation: The Variables for Women's Success in Engineering and Computing » (Une équation à résoudre : les variables de la réussite des femmes dans l'ingénierie et l'informatique), présente les derniers accomplissements des femmes dans les domaines du génie et de l'informatique, témoigne du faible nombre de femmes qui y travaillent et propose des solutions concrètes. Bien que les femmes représentent près de la moitié des salariés aux États-Unis, elles n'occupent que 26 % des emplois dans les domaines de l'informatique et des technologies de l'information.

Nos programmes de pointe portent sur les défis environnementaux et sociaux qui affectent la participation des filles et des femmes aux technologies de l'information et des communications et leur intérêt dans ce domaine. En seulement un an, l'Association a mené plus de 150 programmes dans les domaines de la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques dans 35 États et 93 circonscriptions, auxquels plus de 10 000 filles et leurs familles ont pu participer. Notre financement des projets communautaires et projets menés par des femmes permet de donner à plus de filles et de femmes accès à l'éducation, à des formations pratiques et à des possibilités économiques dans les domaines des sciences et des mathématiques. Depuis longtemps, nos travaux, que ce soit dans la salle de classe ou au Congrès, permettent d'ouvrir des portes aux femmes dans les domaines de la science, des technologies et du génie, et influencent les actions locales et fédérales.

Afin de réaliser pleinement la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et des communications, les incidences de ceux-ci et leur intérêt pour la promotion et l'autonomisation des femmes, l'Association invite

à appliquer pleinement le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par conséquent, nous demandons instamment aux États Membres :

De renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes (objectif de développement durable n° 5);

De faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable (objectif de développement durable n°4);

D'augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat (objectif de développement durable n°4);

D'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle (objectif de développement durable n°4).

L'Association prend également acte du Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information ([A/RES/70/125](#)). Plus précisément :

Nous appelons tous les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les techniciens et les universitaires, et toutes les autres parties prenantes concernées à intégrer les technologies de l'information et des communications dans leurs approches de réalisation des objectifs de développement durable ;

Nous encourageons toutes les parties concernées à veiller à ce que les femmes participent pleinement à la société de l'information et aient accès aux nouvelles technologies, en particulier à celles qui sont au service du développement.

Nous nous engageons à mettre à profit les technologies numériques pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les autres objectifs de développement reconnus sur le plan international, ces technologies pouvant accélérer la réalisation des 17 objectifs de développement durable.

Nous préconisons des mesures immédiates pour parvenir à l'égalité des sexes chez les internautes d'ici à 2020, notamment grâce à un renforcement considérable de l'enseignement des femmes et des filles et à leur participation aux technologies numériques en tant qu'utilisatrices, créatrices de contenu, travailleuses, entrepreneuses, innovatrices et dirigeantes.

L'amélioration de la condition des filles et des femmes dépend de leur participation et de leur accès aux technologies de l'information et des communications et au numérique dans le monde entier. Nous devons éliminer le fossé numérique afin d'autonomiser les filles et les femmes et de permettre aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, à la société civile et aux gouvernements à réaliser le Programme 2030 et parvenir à un monde prospère et équitable pour tous.